



Un budget à l'équilibre, avec plein effet de la RIE III vaudoise

Projet de budget 2019 de l'Etat de Vaud,
arrêté le 12 septembre 2018

Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures

Conférence de presse du 20 septembre 2018

Résultat de fonctionnement

- **Excédent de revenus du projet de budget 2019: 0,11 mio**
- **13^e budget équilibré consécutif, le deuxième de cette législature**
- **Budget intégrant la mise en œuvre de la feuille de route RIE III-VD**



Effets RIE III-VD

- **Mise en œuvre de la feuille de route RIE III vaudoise en 2019, effet global pour l'Etat 209 mios:**
 - montants conformes aux estimations de 2015

	Effets 2019	
	Budget	EMPD 2015
	<i>en mios</i>	
Baisse du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés de 8% (taux 2018) à 3.33% (taux 2019)	-279.5	-279.5
Augmentation fiscalité des actuelles sociétés avec statut fiscal spécial, compensation fédérale (nette de la part communale)	0.0	108.0
Revenu porté au budget (part 2019 des 256 mios attribués aux capitaux propres au boucllement des comptes 2017)	128.0	0.0
FAJE: subvention cantonale pour l'accueil de jour	-5.0	-5.0
Subside spécifique LAMal: plafonnement à 10% du revenu - estimation brute à 57 mios (nette de la facture sociale à 38 mios), hors croissance naturelle des subsides ainsi que du coût de l'information ciblée	-38.0	-28.5
Autres adaptations de la fiscalité et divers: déduction pour primes LAMal, valeur locative, impôt à la dépense et fonds santé et sécurité des travailleurs	-14.8	-14.8
Total des effets feuille de route RIE III pour l'Etat	-209.3	-219.8

Synthèse des charges

<i>Charges en mios</i>	Budget	Budget	Ecart	
	2018	2019	budgets 2018 / 2019	
Total des charges brutes	9'528.6	9'771.7	243.1	2.55%

- **Croissance des charges brutes prévue en 2019: +2,55%**
 - au même niveau que le budget 2018 (+2,48%), inférieure à la croissance de 2017 (+3.8%)
 - supérieure à la croissance économique escomptée (prévisions 2019: PIB-CH 2.0%; PIB-VD 1.9%)
 - effet des charges supplémentaires constatées aux comptes 2017 et dans le suivi budgétaire 2018
 - très proche de la planification financière du Conseil d'Etat (+2.3%)

Santé et social

- **Augmentation des dépenses dans le secteur social, charges brutes +179 mios (+7.4% par rapport à 2018), soit notamment:**
 - subsides LAMal (démographie, info ciblée, hausse des primes, RIE III) +150 mios
 - PC AVS/AI (démographie et vieillissement de la population) +21 mios
 - hébergement +12 mios
 - maintien à domicile +2 mios

- **Augmentation des charges dans le secteur de la santé, part Etat +30 mios (+2.3% par rapport à 2018), soit notamment:**
 - optimisation dispositif «Réponse à l'urgence», y c. garde médicale +11 mios
 - soins à domicile: croissance d'activité (AVASAD, OSAD) +9 mios
 - renforcement urgences pré-hospitalières (ambulances, centrales) +2 mios
 - formation postgraduée pour les médecins +2 mios
 - prévention +2 mios

Enseignement, formation et culture

- **Augmentation des dépenses dans le domaine de l'enseignement, formation et culture, charges brutes +66 mios (+2,3% par rapport à 2018), soit notamment:**
 - DGEO, DGEP: création de 150 ETP d'enseignants (dont 6.4 ETP et 3.0 mios pour le développement numérique) +19 mios
 - subventions redistribuées (AIU, LEHE, HES-SO) +9 mios
 - étudiants hors canton (démographie) +5 mios
 - subventions aux Hautes Ecoles (UNIL, HEP, HES) +4 mios
 - subventions en lien avec la protection des mineurs (PSE) +3 mios
 - renfort pédagogique et aide à l'intégration pour des élèves en situation de handicap fréquentant l'école régulière +5 mios
 - régularisation de 57 ETP d'aides à l'intégration +1 mio

Economie, innovation et sport

- **Diminution des dépenses dans le domaine de l'asile et des frais de fonctionnement des ORP, résultant notamment des effets suivants:**
 - subvention à l'EVAM (tendance baissière des flux migratoires) -20 mios
 - frais de fonctionnement et d'investissement des ORP -3 mios
- **Renforcement de la politique agricole:**
 - renforcement des aides étatiques pour la mise en œuvre de la politique agricole (dont loi chocolatière, efficacité des ressources et systèmes de production, +2 ETP vétérinaires cantonaux et promotion de l'agriculture) +7 mios

Institutions et sécurité

- **Augmentation des dépenses dans le domaine des institutions et de la sécurité, charges brutes +12 mios (+2.1% par rapport à 2018), soit notamment:**
 - renforcement du SPEN (+12 ETP supplémentaires, revalorisation de la fonction d'agent-e de détention, tarifs concordataires, places d'exécution des peines hors canton) +6 mios
 - construction base opérationnelle de Gollion, modernisation poste de commandement région Gros-de-Vaud (financés par les fonds) +4 mios
 - renforcement Police cantonale (+6 ETP lutte contre le terrorisme, prévention de la radicalisation, surveillance chantiers autoroutiers) +2 mios
 - renforcement de l'OCTP dans le cadre de la réforme vaudoise de la curatelle (+7 ETP notamment) +2 mios

Infrastructures et ressources humaines

- **Augmentation des dépenses dans le domaine des infrastructures et des ressources humaines, charges brutes +12 mios (+2.0% par rapport à 2018), soit notamment:**
 - contribution de l'Etat à la FAJE pour l'accueil de jour des enfants (dont +5 mios prévus dans le cadre de la RIE III) +6 mios
 - coûts de maintenance liés aux nouveaux projets informatiques +4 mios
 - participation cantonale au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) +2 mios

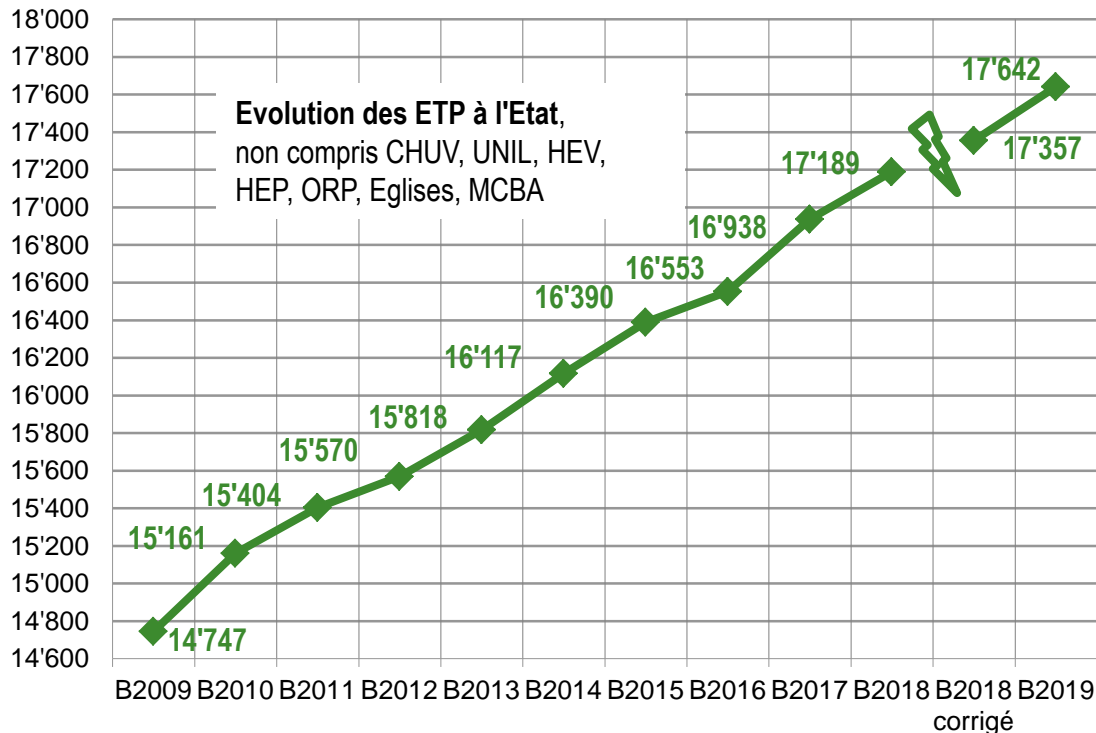
Territoire et environnement

- **Augmentation des charges brutes dans le domaine de la promotion des énergies renouvelables +21 mios (+10.4% par rapport à 2018), soit notamment:**
 - programme Bâtiment 2019: estimation à la hausse des subventions de la Confédération à redistribuer (+15 mios) et des subventions cantonales (+7 mios) impactant le Fonds pour l'énergie +22 mios

Finances et charges financières

- **Diminution (par rapport à 2018) de charges financières permettant d'atténuer les augmentations dans les missions de base de l'Etat, soit notamment:**
 - diminution des charges d'amortissement -41 mios
 - diminution de la charge financière CPEV (Caisse de pension) en lien avec le remboursement échelonné de la dette -9 mios
 - réduction des pertes sur créances -4 mios
 - diminution des charges financières -2 mios

Synthèse des effectifs



- **Augmentation nette des postes +285,3 ETP (+1,7% par rapport à 2018):**

- adaptation des ressources enseignement et formation +224,6 ETP
- nouveaux postes administratifs +60,7 ETP

Correction technique de l'historique du personnel enseignant +167,9 ETP

Focus Programme de législature

- **Principales mesures du PL mises en œuvre en 2019, charges brutes 35 mios (hors RIE III):**

	<i>en mios</i>	Budget 2019
Axe 1	1.13. Mettre en œuvre une politique environnementale cohérente	22.5
	1.3. Accompagner la transition numérique de la société. Développer l'éducation numérique et la culture générale de la numérisation dans l'ensemble du système de formation	3.0
	1.1. Renforcer la formation professionnelle (duale et en école) ainsi que le soutien à la certification des acquis professionnels	2.8
	1.9. Poursuivre le développement d'une offre d'accueil de jour collectif et familial des enfants	1.2
	1.7. Renforcer la prise en charge ciblée de personnes en situation de fragilité	1.0
	1.6 Renforcer l'intégration et l'autonomie des migrants. Veiller à la maîtrise des coûts de l'asile	0.4
	1.12. Mettre en œuvre la politique d'aménagement du territoire définie par le plan directeur VD	0.3
Axe 2	2.7. Contribuer à consolider et à diversifier l'agriculture. Déployer une marque territoriale et consolider la stratégie oeunotouristique	0.6
Axe 3	3.3. Poursuivre une politique faisant de l'Etat un employeur attractif et exemplaire	2.9
Total des mesures liées au Programme de législature		34.8

Synthèse des revenus

<i>Revenus en mios</i>	Budget	Budget	Ecart	
	2018	2019	budgets 2018 / 2019	
Total des revenus bruts	9'528.6	9'771.8	243.2	2.55%
Total du groupe Impôts	5'846.5	5'812.7	-33.8	-0.58%

- **Progression des revenus totaux +2,55% (+2.48% au budget 2018):**
 - identique à la croissance des charges prévue en 2019 (+2,55%)
- **Diminution des recettes fiscales -0.58% (+1.42% au budget 2018):**
 - évolution estimée +4.6%: croissance économique soutenue, avancement taxation
 - effets non pérennes: annonces spontanées, échange automatique de l'information
 - effet RIE III vaudoise -5.2%
- **Augmentation d'autres revenus:**
 - part vaudoise à des recettes fédérales: IFD, IA, RPT +30 mios
 - facture sociale: participation des communes 1/3 dès 2016 +42 mios
 - dissolution capitaux propres liés aux surcoûts RIE III (comptes 2017) +128 mios
 - subventions à redistribuer, prélèvements sur fonds, divers +76 mios

Impôts personnes physiques

<i>Revenus en mios</i>	Budget 2018	Budget 2019	Ecart budgets 2018 / 2019	
Impôt sur le revenu	3'503.0	3'608.0	105.0	3.0%
Impôt sur la fortune	575.0	620.0	45.0	7.8%
Impôt à la source (sourciers et frontaliers)	269.0	280.0	11.0	4.1%

- **Hausse de l'impôt sur le revenu +3.0% (+1,9% au budget 2018):**
 - dans la tendance des comptes 2017 (+3,4%)
 - en lien avec la prévision conjoncturelle favorable en 2018
 - compte tenu des effets RIE III-VD: déduction LAMal, valeur locative
- **Hausse de l'impôt sur la fortune +7,8%:**
 - croissance régulière des valeurs mobilières, mais risque de volatilité
- **Croissance de l'impôt à la source +4,1%:**
 - selon résultats 2017 et évolution observée en 2018

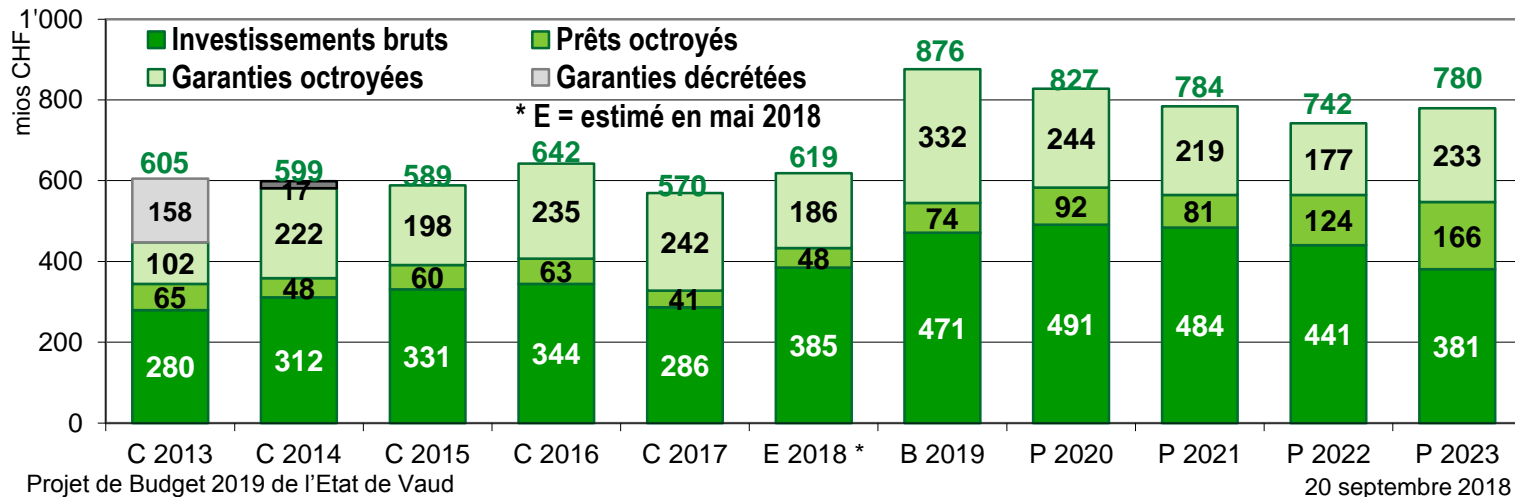
Impôts personnes morales

<i>Revenus en mios</i>	Budget 2018	Budget 2019	Ecart budgets 2018 / 2019	
Impôt sur le bénéfice	581.6	342.0	-239.6	-41.2%
Impôt sur le capital	90.0	100.0	10.0	11.1%

- **Variation des impôts sur le bénéfice et le capital suivant la RIE III:**
 - bonne tenue des recettes issues des entreprises: conjoncture favorable, tissu économique diversifié
 - baisse du taux de base de l'imposition du bénéfice à 3,33% en 2019, contre 8% en 2018 (RIE III-VD, sociétés ordinaires, impact -279.5 mios)
 - hausse du taux d'impôt sur le capital à 0,6‰ en 2019, contre 0,3‰ en 2018 (RIE III-VD, sociétés ordinaires)
 - incertitudes de certaines entreprises dans l'attente de la RFFA (ex PF 17)

Investissements bruts

- **Investissement global prévu en 2019 dans l'économie VD 876 mios**
 - dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires) 471 mios
 - nouveaux prêts octroyés 74 mios
 - nouvelles garanties 332 mios
- **Plan d'investissements 2020-2023: moyenne 783 mios par an**



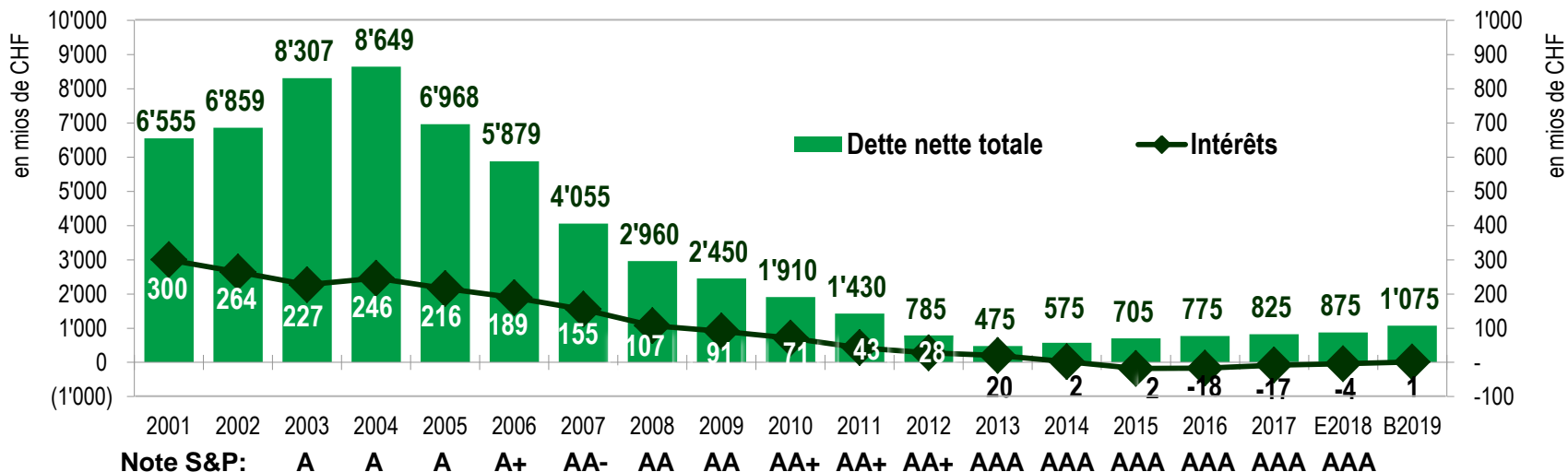
Détail des investissements

Principales mises en œuvre prévues en 2019:

		<i>en mios</i>	Budget 2019
DTE	Forêts, rivières, déchets (33,5); aménagement locaux SAN (2,0); territoire (0,6)		36.1
DFJC	Bâtiments enseignement postobligatoire (24,8); bâtiments enseignement supérieur et UNIL (33,9); Musée Elysée et Mudac (27,0); MCBA (24,5); Plateforme 10 (3,5)		113.7
DIS	Bâtiments pénitentiaires (9,9); PolCant: matériel transmission et sécurisation locaux (5,1), SSCM (0,6)		15.6
DSAS	CHUV: hôpital enfants (43,8), Cery (17,5), bâtiment oncologie (14,8), bloc opératoire BH (14,3), soins continus et intensifs (10,2), entretien technique (3,1)		110.2
DEIS	Agriculture (9,4); Alpes vaudoises (12,5); Centre intercommunal de glace de Malley (8,0); infrastructures sportives (1,7)		32.6
DIRH	Routes (84,4); mobilité (21,3); mensuration officielle (6,0)		111.7
DFIRE	Immeubles de l'Etat: prisons (4,2), BAP (3,6), ERACOM (3,0), CERN Rennaz (2,8), EVAM (1,8), EPSIC (1,0), EPCL (1,0)		21.7
OJV	Regroupement sur un site du TC (0,5); sécurisation des offices judiciaires (0,5)		1.0
Informatique	Informatique fiscale (4,6); SI BRAPA (3,0); SIEL (2,5); SI DGEP (2,0); CADEV plateforme achats (2,0); archivage (1,6); cyberadministration (1,1); SI DGMR (1,0)		28.2
Total investissements bruts			470.9
Prêts	Logement (7,5); LADE (4,7); infrastructures sportives (3,9); tram Flon-Renens (10,0); RER Terminus Cully (10,8); tunnel LEB (6,0); autres pour transports publics (30,6)		73.8
Garanties	Logement (5,5); institutions spécialisées (103,6); établissements sanitaires (169,2); LADE (7,6); soutien à l'industrie (2,5); EVAM (8,0.); transports publics (35,2)		331.6
Effort global d'investissement			876.3

Dette et intérêts

- Dette nette réduite de -8,17 milliards entre 2004 et 2013
- Croissance +600 mios de 2013 à 2019: moyenne +100 mios par an
 - financements CPEV et investissements (autofinancement 34%)
- Stabilisation à un niveau neutre des intérêts de la dette



Risques et incertitudes

- **Revers conjoncturel lié aux cours Euro/CHF, Brexit, marchés boursiers, droits de douane: effet 60 mios par baisse de 1% des recettes fiscales**
- **Loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA): risque de référendum, impact sur le volet vaudois**
- **Message fédéral sur l' «Elimination de la pénalisation du mariage»: baisse de la part vaudoise à l'IFD environ 20 mios**
- **Initiative parlementaire fédérale pour un financement moniste des soins: entre 100 et 200 mios**
- **Projet fédéral «Stabilisation de l'AVS (AVS21)»: environ 35 mios**
- **Subsides à l'assurance-maladie: impacts du nouveau modèle RIE III, des augmentations annuelles de primes et des déductions fiscales liées à la LAMal (initiative «Une baisse d'impôts pour la classe moyenne»)**

Conclusions

- **2019 se présente comme une année complexe avec la mise en œuvre de la RIE III dont l'incidence exacte sera connue en 2021.**
- **Le Conseil d'Etat a toutefois pu corriger les prévisions déficitaires de la planification financière et bâtir un budget équilibré.**
- **Ce budget ne laisse aucune mission de l'Etat en retrait et les renforce même lorsque c'est nécessaire.**
- **Le Conseil d'Etat reste en revanche attentif à la croissance des charges, notamment dans le domaine social, et continuera à veiller particulièrement à leur maîtrise.**